

L'ADIL EXISTE ET VOUS OFFRE UN CONSEIL GRATUIT
GRÂCE À LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE SES
MEMBRES :

 Le Conseil Général et les collectivités locales

 Le Ministère chargé du Logement

 Les professionnels du logement, les organismes de logements sociaux et du 1% logement, les établissements de crédit...

 Les organismes d'intérêt général : Caisses d'Allocations Familiales, Caisses de Mutualité Sociale Agricole...

 Les représentants des usagers et des familles

La diversité des membres de l'ADIL est la garantie de son indépendance.

ADIL de la Loire-Atlantique

Centre d'Information sur l'Habitat - NANTES

6, rue de l'Arche-Sèche
44000 NANTES

Téléphone : 02 40 89 30 15

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00

Sur rendez-vous de 17 h 00 à 18 h 00 et le samedi matin

Fermé le mardi matin

Centre d'Information sur l'Habitat - SAINT NAZAIRE

14, rue Albert de Mun
44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. : 02 40 66 80 29

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous

Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30

Fermé le mardi matin et le samedi matin



FRAPPEZ À LA BONNE PORTE



ADIL de la Loire-Atlantique Permanences dans le département

ANCENIS	PELLERIN (LE)
BLAIN	PONTCHATEAU
BOUAYE	PONT SAINT MARTIN
BOURGNEUF EN RETZ	PORNIC
CHAPELLE SUR ERDRE (LA)	PORNICHET
CHATEAUBRIANT	RIAILLE
CLISSON	SAINT BREVIN LES PINS
COUERON	SAINT GILDAS DES BOIS
CROISIC (LE)	SAINT HERBLAIN
DERVAL	SAINT MARS LA JAILLE
GUEMENE PENFAO	SAINT NICOLAS DE REDON
GUERANDE	SAINT PERE EN RETZ
HERBIGNAC	ST PHILBERT DE GRANDLIEU
LEGE	SAINTE PAZANNE
LIGNE	SAVENAY
LOROUX BOTTEREAU (LE)	TURBALLE (LA)
MACHECOUL	VALLET
MOISDON LA RIVIERE	VARADES
NORT SUR ERDRE	VERTOU
NOZAY	VIEILLEVIGNE
PAIMBOEUF	

Horaires des permanences :

Demandez à la commune concernée ou à l'ADIL



CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT



Les financements

prêts et aides dont vous pouvez bénéficier, plan de financement le mieux adapté à votre situation personnelle...

Des juristes spécialistes du logement, vous établissent un diagnostic financier informatif « sur mesure ».

Un plan de financement bien étudié avec votre ADIL, est un gage de sécurité.



Les contrats

contrat de vente, contrat de construction, contrat d'entreprise, contrat de maîtrise d'oeuvre, contrat de prêt...



Les relations avec les professionnels

agent immobilier, notaire, syndic, architecte, constructeur, maître d'oeuvre, établissement de crédit...



Les assurances

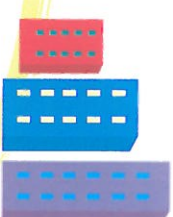
liées à l'emprunt, à la construction ou à l'habitation.

Les garanties hypothèque, caution...



La fiscalité

TVA, Impôts locaux, droits de mutation, investissement locatif, avantages fiscaux...



La copropriété

assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical...



La location

bail, loyer et charges, état des lieux, réparations locatives, démarches pour trouver un logement social, un garant ou le financement d'un dépôt de garantie...



La réglementation sur la qualité de l'habitat

déceance, insalubrité, amiante, plomb, termites, maîtrise de l'énergie...



L'ADIL vous guide dans vos projets, mais elle n'agit pas à votre place. Son rôle exclusif est de vous informer et de vous conseiller.

VOTRE ADIL (CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT) FAIT PARTIE D'UN RÉSEAU NATIONAL ; ELLE EST AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DU LOGEMENT APRÈS AVIS DE L'ANIL.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
CONCERNANT LE RÉSEAU DES ADIL
Tél : 08 20 16 75 00
0,12 € la minute sa 1,27/005
Internet : www.anil.org

L'ADIL met à votre disposition plusieurs Centres d'information sur l'Habitat ou permanences dans le département

